

Les lettres d'actualité – Italie

Sostenibile

La lettre de l'industrie et du développement durable

n°20 – janvier 2019

SOMMAIRE

A LA UNE

- *Lyon-Turin : le projet d'analyse coûts-bénéfices a été remis au gouvernement italien*

GENERAL

- *La loi de finances pour 2019 prévoit plusieurs mesures de soutien aux investissements dans les infrastructures et l'industrie*

TRANSPORTS

- *ANAS : nomination du président et de l'administrateur délégué*
- *Ferrovie dello Stato aurait demandé au gouvernement de prolonger d'un mois son offre pour reprendre Alitalia*
- *Le groupe China Merchants consolide sa présence dans le port de Ravenne (Emilie-Romagne)*
- *Cityscoot, le service français de scooter électrique en flux libre, arrive à Milan*

INDUSTRIE

- *STMicroelectronics dégage de bons résultats et prévoit des investissements en Italie*
- *Industrie 4.0 : prochain lancement des 8 compétence centers associant universités et entreprises*

ENERGIE

- *Le projet de Plan énergie-climat augmente légèrement les objectifs nationaux*
- *Arrêt de la production de la dernière mine de charbon italienne*

TELECOMMUNICATIONS

- *Les tensions entre actionnaires et la concurrence des opérateurs low cost engendrent une forte chute du cours boursier de Telecom Italia*

ENVIRONNEMENT

- *Des entreprises françaises et italiennes participent à la création du Corporate Forum on Sustainable Finance*
- *Milan : entrée en vigueur d'une zone à faible émissions, l'Area B*

A LA UNE

Lyon-Turin : le projet d'analyse coûts-bénéfices a été remis au gouvernement italien

Marco Ponti, le professeur d'économie chargé par le ministre des transports, D. Toninelli (M5S), de réaliser l'analyse coûts-bénéfices d'un certain nombre de projets d'infrastructures, dont la liaison Lyon-Turin, a rendu son projet d'étude à la structure technique de mission du ministère, une *task force* placée auprès du ministre et qui coordonne ces évaluations. Son résultat serait défavorable, mais les deux partis de la coalition devront nécessairement trouver un compromis car, la Ligue soutenant désormais plus clairement le projet, il n'existe pas de majorité parlementaire pour son arrêt. La Ligue a proposé un référendum en cas de résultat négatif de l'analyse; cette proposition pourrait être destinée à inciter le M5S à accepter une simple révision à la baisse des coûts. L'étude technique doit être complétée par une analyse juridique et financière indiquant le coût d'un retrait du projet de l'Italie. Le ministre a confirmé que l'étude coûts-bénéfices serait communiquée à la France et à la Commission européenne avant d'être rendue publique.

La société civile et les forces économiques italiennes favorables ont poursuivi leur mobilisation samedi 12 janvier, à travers une deuxième manifestation à Turin, maintenant ainsi leur pression sur le gouvernement. Du côté français, le ministre d'Etat François de Rugy a une nouvelle fois confirmé le soutien du gouvernement au projet, à l'occasion d'une séance de questions au gouvernement à l'Assemblée nationale.

GENERAL

La loi de finances pour 2019 prévoit plusieurs mesures de soutien aux investissements dans les infrastructures et l'industrie

Le budget instaure un fonds pour les investissements des administrations centrales (49,7 Md€ pour la période 2019-2023), des collectivités locales (7,3 Md€ sur 2019-2021) et des communes jusqu'à 20000 habitants (400 M€ pour 2019). S'y ajoutent 8,8 Md€ prévus pour la période 2021-2033 pour la mise en sécurité du territoire face au risque sismique et hydrogéologique. Deux structures sont créées pour accélérer la réalisation des projets, InvestItalia (coordination) et une « centrale pour la conception des ouvrages publics » (assistance à maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre pour les collectivités publiques).

Un bonus-malus à l'achat des véhicules en fonction de leur niveau de pollution est créé pour soutenir le développement de la mobilité électrique. La réduction d'impôt existante pour la réhabilitation thermique et la mise aux normes parasismiques des constructions est reconduite et une nouvelle réduction d'impôt est introduite pour les entreprises, de 36% des dépenses d'achat de produits recyclés provenant du tri sélectif et d'emballages biodégradables et compostables.

Les instruments liés au plan Entreprise 4.0 (*Impresa 4.0*, ex-*Industria 4.0*) sont partiellement reconduits, avec des taux réduits (voir notre [note de décembre 2018](#)). Le suramortissement pour l'investissement industriel dans la transformation numérique des entreprises est maintenu, mais son taux est réduit de 150% à un taux compris entre 50 et 170% en fonction du montant de l'investissement. Deux fonds sont créés, le premier pour subventionner les entreprises qui participent au *projet important d'intérêt commun européen* (IPCEI) sur la microélectronique, et le deuxième pour favoriser le développement des technologies fondées sur l'intelligence artificielle, le *Blockchain* et l'*internet of things* (45 millions d'euros).

TRANSPORTS***ANAS : nomination du président et de l'administrateur délégué***

Après la révocation du conseil d'administration de l'ANAS par le gouvernement (voir [Sostenibile n°18](#)), celui-ci a nommé le 21 décembre 2018 Claudio Gemme, président de l'ANAS et Massimo Simonini, administrateur délégué. Le plan d'investissement prévu sur la période 2016-2020 (conçu sous le mandat du précédent administrateur délégué, M. Armani) pour un montant de 33 milliards devrait être mis à jour pour tenir compte des priorités du nouveau gouvernement, et en particulier du souhait de faire sortir l'ANAS du groupe FS, dans lequel elle est entrée en 2017. L'ANAS devra également mettre en œuvre le gel des tarifs autoroutiers souhaité par le gouvernement sur 90% du réseau, en sa qualité d'actionnaire de plusieurs sociétés concessionnaires.

M. Gemme, né en 1948, est un ancien dirigeant de la société Fincantieri et membre de la Confindustria (équivalent du MEDEF). Son nom avait été pressenti pour devenir commissaire extraordinaire à la reconstruction du pont de Gênes, poste auquel a finalement été nommé Marco Bucci. M. Gemme a occupé divers postes dans des grandes entreprises du secteur industriel, comme Finmeccanica ou Ansaldo.

M. Simonini, né en 1963, est ingénieur de formation, et travaille pour l'ANAS depuis 1998. Il a notamment été directeur de l'unité de passation des marchés, puis de l'unité en charge de la maintenance extraordinaire. Depuis 2015, il était responsable des « ponts, viaducs et tunnels » au sein de la direction des opérations et de la coordination territoriale.

Ferrovie dello Stato aurait demandé au gouvernement de prolonger d'un mois son offre pour reprendre Alitalia

Ferrovie dello Stato et EasyJet avaient présenté à l'Etat italien deux offres engageantes de reprise d'Alitalia (voir [Sostenibile n°18](#)). L'offre de FS serait préférée par le gouvernement à celle d'EasyJet, qui ne concernerait qu'une partie des activités de l'actuelle Alitalia. Mais FS doit encore trouver un partenaire industriel qui accepte, selon la condition posée par le gouvernement, de jouer le rôle d'actionnaire minoritaire. FS serait en discussions avec Delta, qui avait déposé une manifestation d'intérêt. Lufthansa aurait également fait une proposition d'alliance à FS, ne pouvant se présenter seule car elle n'a pas remis d'offre au gouvernement. Les offres arrivant à expiration le 31 janvier 2019, FS aurait demandé au gouvernement de reporter d'un mois la durée de validité de son offre afin de finaliser les négociations.

Le groupe China Merchants consolide sa présence dans le port de Ravenne (Emilie-Romagne)

Le groupe *China Merchants*, entreprise publique dont le siège est à Hong-Kong et qui a affiché un chiffre d'affaires de plus de 75 milliards d'euros en 2017, a ouvert en juin 2018 son bureau européen dans le port de Ravenne, en Emilie-Romagne. L'une des spécialisations de ce port est le soutien à l'activité des plateformes pétrolières off-shore installées à quelques kilomètres de la côte Adriatique. *China Merchants* chercherait à y consolider son implantation, dans le cadre d'un prochain appel d'offres de l'autorité portuaire pour le développement de 200 ha d'installations, qui devrait être publié en mars, pour un début des travaux prévu en 2019. Le port pourrait constituer la plateforme logistique spécialisée dans l'ingénierie navale et les activités liées au pétrole et au gaz en Europe. L'intérêt de *China Merchants*, qui contrôle 36 ports dans 18 pays, peut se lire dans le cadre du projet de Nouvelles routes de la Soie, dit Belt and Road Initiative, qui voit dans les ports italiens de possibles portes d'entrée vers le continent européen.

Cityscoot, le service français de scooter électrique en flux libre, arrive à Milan

L'entreprise française a choisi Milan, la capitale de la Lombardie, pour son entrée sur le marché italien. 500 scooters électriques seront disponibles en flux libre dès février 2019. Cette offre vient compléter un service déjà existant, Milan accueillant déjà quatre entreprises proposant la location de deux-roues en flux libre (Mimoto, eCootra, GoVolt et ZigZag). Cityscoot sera accessible sur presque toute l'aire

métropolitaine de Milan. La flotte déployée par l'entreprise française devrait être la plus nombreuse, et pourrait être doublée dans les prochains mois. Le service sera disponible à partir 0,29 centimes la minute via l'application smartphone éponyme.

INDUSTRIE

STMicroelectronics dégage de bons résultats et prévoit des investissements en Italie

Le groupe franco-italien STMicroelectronics, spécialisé dans la production de semi-conducteurs, a dégagé de bons résultats en 2018, avec un chiffre d'affaires de 9,66 Md\$ (+15,8%) et un résultat net de 1,4 Md\$ (+60,4%). Le PDG du groupe, Jean-Marc Chery, a annoncé un plan d'investissements de l'ordre de 1,2 Md\$ pour cette année, avec un focus sur les composantes numériques du secteur automobile et des applications industrielles, dont le groupe envisage de devenir leader mondial. Cette stratégie prévoit un fort développement des sites italiens du groupe, dont celui de Catane (production de carbure de silicium) et le site lombard d'Agrate, actuellement en construction (investissement de l'ordre de 2 Md\$) qui sera opérationnel en 2021. Le groupe, dont l'actionnaire majoritaire est une joint-venture à parts égales entre les États italien et français, est l'un des exemples de la coopération industrielle entre les deux pays.

Industrie 4.0 : prochain lancement des 8 compétence centers associant universités et entreprises

Le ministère du développement économique devrait publier, d'ici fin février, le décret d'attribution des financements aux groupements lauréats de l'appel à projet pour la constitution de centres de conseil, d'expertise et de démonstration (*competence centers*) dans le cadre de la stratégie de numérisation de l'industrie et des services, [Impresa 4.0](#). Les groupements associent des universités et des entreprises, dont les grands groupes Eni, FCA, Leonardo, Siemens, Thales, Bosch et IBM.

Huit pôles sont prévus : au Politecnico de Turin, pour l'*advanced manufacturing* ([CIM 4.0](#)), au Politecnico de Milan, pour l'usine intelligente ([projet MADE](#)), à l'Alma Mater de Bologne, pour l'automatisation et le *big data* ([Bi-Rex](#)), à l'École Supérieure « Sant'Anna » de Pise, pour la robotique ([Artes 4.0](#)), à l'université de Padoue, pour les données en nuage et l'internet des objets ([SMACT](#)), à l'université « La Sapienza » de Rome, sur la sécurité ([Cyber 4.0](#)), et à l'université Federico II de Naples (multi-sectoriel). Un huitième pôle, spécialisé dans les infrastructures et leur sécurité, sera réalisé par le *Consiglio Nazionale delle Ricerche* à Gênes (Start 4.0).

ENERGIE

Le projet de Plan énergie-climat augmente légèrement les objectifs nationaux

Le gouvernement Conte a transmis à la Commission européenne le projet de [plan national énergie-climat](#) (PNEC) à l'horizon 2030, qui fera l'objet d'une consultation publique courant 2019. Ce plan, élaboré par les ministères du développement économique (chef de file), des transports et de l'environnement, fixe, par rapport à la stratégie énergétique nationale publiée en 2017, des objectifs à l'horizon 2030 légèrement plus ambitieux en matière de renouvelables (30% de la consommation finale brute contre 28%) et de réduction des émissions dans les secteurs non couverts par le mécanisme ETS (-34,6% par rapport à 2005, contre -33%). L'objectif est inchangé du point de vue des émissions générales de gaz à effets de serre, le PNEC prévoyant d'ici 2030 une réduction de 33% par rapport à 2005, un objectif supérieur à celui fixé par les normes communautaires (-30%).

L'Italie semble bien placée pour atteindre son objectif de réduction de 33% des émissions de GES en 2030, grâce aux efforts déjà réalisés depuis 2005 (-25% de GES entre 2005 et 2015), tandis que l'atteinte des objectifs énergétiques suppose une inflexion importante de la trajectoire tendancielle de la consommation, ainsi que de sa part renouvelable (voir la [note](#) du service économique).

Arrêt de la production de la dernière mine de charbon italienne

Le groupe Carbosulcis, société publique qui a marqué l'histoire de l'industrie minière italienne, a arrêté définitivement la production de la dernière mine de charbon italienne, à Monte Sinni (près de Nuraxi Figus, en Sardaigne). La décision s'inscrit dans une stratégie de reconversion du site en pôle de recherche et de services aux entreprises dans les domaines de l'énergie et du traitement des déchets, cofinancée par la Commission européenne, l'État et la Région Sardaigne, en collaboration avec l'Université de Cagliari. Le charbon est encore utilisé en Italie pour la production électrique, mais sa part dans le mix est en baisse depuis les années 1990 et le gouvernement prévoit la fermeture de toutes les centrales thermoélectriques alimentées par cette ressource d'ici 2025.

TELECOMMUNICATIONS

Les tensions entre actionnaires et la concurrence des opérateurs low cost engendrent une forte chute du cours boursier de Telecom Italia

TIM, principal opérateur télécom italien, actuellement contrôlé par une alliance d'actionnaires autour du fonds d'investissements américain Elliott (8,8%), a connu une forte baisse de son cours depuis le printemps 2018. Une action du groupe vaut désormais moins de 50 €, contre une cote à plus de 80 € jusqu'à mai dernier. Cette chute s'explique notamment par les tensions entre Elliott et l'ancien actionnaire de contrôle de TIM, Vivendi (23,9%), mis en minorité au conseil d'administration par Elliott en mai 2018. Vivendi conteste la stratégie industrielle d'Elliott et a déposé plusieurs recours contre des décisions de gestion qu'il estime irrégulières. Un irritant majeur entre les deux actionnaires concerne le futur du réseau fixe, dont Elliott envisage la cession, alors que Vivendi souhaite que cet actif qu'il considère comme stratégique demeure contrôlé par l'opérateur. La baisse des revenus de TIM est une autre explication, avec l'entrée sur le marché italien du français Iliad en juin dernier, qui compte déjà plus de 2 millions d'abonnés grâce à une offre très concurrentielle.

ENVIRONNEMENT

Des entreprises françaises et italiennes participent à la création du Corporate Forum on Sustainable Finance

Le *Corporate Forum on Sustainable Finance* est un réseau d'échange visant à défendre et promouvoir une finance durable pour lutter contre le changement climatique. Les 16 entreprises fondatrices sont toutes des émetteurs d'obligations vertes et représentent ensemble les deux tiers des « *green bonds* » émis au niveau européen. Trois entreprises italiennes (Ferrovie dello Stato, ENEL et Terna) et six françaises (RATP, SNCF Réseau, Société du Grand Paris, EDF, ENGIE et Icade) en sont membres.

En 2017, Ferrovie dello Stato a émis 600 millions d'euros de *green bonds* pour financer son plan industriel (achat de trains à grande vitesse et de trains régionaux pour le transport local). Terna, le gestionnaire du réseau de transport d'électricité, en a émis pour 750 millions d'euros en 2018 et ENEL, l'électricien historique, a ouvert l'année 2019 en émettant pour près d'un milliard d'euros d'émissions vertes. Un an après le *Green Bond Pledge* de Paris qui a marqué l'édition 2017 du *Climate Finance Day*, l'objectif des membres, actifs dans la production d'électricité, les infrastructures, les transports, l'environnement et l'immobilier, est de développer des instruments financiers répondant à une logique de finance durable. Les autres entreprises membres de ce Forum sont : EDP, Iberdrola, Ørsted, SSE, Tennet, Tideway et Vasakronan.

Milan : entrée en vigueur d'une zone à faible émissions, l'Area B

L'Area C, le péage urbain du centre-ville milanais en vigueur depuis 2008, sera complété le 25 février par une zone à faible émission plus étendue, l'Area B, qui comprendra 72% de l'aire métropolitaine (128 km²). Les voitures à essence et les diesel aux normes euro 0,1, 2, et 3 ne pourront plus entrer

dans cette zone du lundi au vendredi de 7h30 à 19h30, puis, au 1^{er} octobre 2019, l'interdiction sera étendue aux véhicules diesel euro 4. La ville a investi 12 millions d'euros dans un système de contrôle des plaques des véhicules par des caméras de vidéosurveillance. La transgression de l'interdiction est passible d'une contravention de 80 euros, et la ville a prévu de prendre des mesures d'accompagnement pour subventionner le remplacement des véhicules et les abonnements aux transports en commun. La plaine du Pô, cœur de l'industrie et de l'agriculture intensive italienne, est l'un des territoires d'Europe dont l'air est le plus pollué, et l'Italie fait face à deux procédures d'infraction conduites par la Commission.

Le Service économique régional de Rome publie également une lettre d'information économique et financière : « **Regards sur l'économie italienne** ». Elle est consultable en suivant [ce lien](#).

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service économique régional (adresser les demandes à rome@dgtresor.gouv.fr).

Clause de non-responsabilité

Le service économique régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Auteur : SER de Rome - Ambassade de France en Italie - Service économique régional - © DGTRESOR.

Responsable de la publication : Vincent Guitton

Adresse : Piazza Farnese 48
00186 Rome
ITALIE

Rédigé par Charlotte Buliard et Federico Tassan-Viol

Relu par Florent Moretti

TRÉSOR et Service économique
DIRECTION GÉNÉRALE régional